



L'enfant@l'hôpital fait sa rentrée !

Nous souhaitons la bienvenue à nos **13 animateurs Kolibri**, étudiants ou bénévoles, ainsi qu'à nos **15 expéditions** au grand cœur qui ont choisi de partager leurs aventures avec les enfants et adolescents fragilisés.

Top départ pour les ateliers Kolibri...

Toutes les semaines, nous sommes fiers d'animer **81 ateliers Kolibri** dans 53 établissements partenaires. En 2022-2023, **15 nouveaux groupes** bénéficieront de l'accompagnement de l'association dans des instituts médico-sociaux, instituts d'éducation motrice, services hospitaliers et établissements scolaires.



... et marathon de visites Voyageurs !

Depuis début septembre, nos voyageurs ont rendu visite à **47 groupes d'enfants** !

Les établissements leur ont réservé un accueil très chaleureux : sourires et joie au programme de ces très belles journées à Beauvais, Chenôve, Cormontreuil, Dijon, Genlis, Le Mans, Marseille, Nîmes, Saint Quentin, Savigné L'Evêque ainsi qu'à Paris et

en Île-de-France... Merci à tous !



Ces rencontres sont précieuses : elles permettent de créer un lien chaleureux et de rompre l'isolement des enfants et adolescents fragilisés.

Découvrez nos **15 expéditions** de l'année 2022-2023 [ici](#).

H&M et L'enfant@l'hôpital

Quelle immense joie pour notre association d'avoir été choisie par les collaborateurs d'H&M France !

Pendant 6 mois, toutes les recettes des boîtes cadeau seront reversées à l'Association L'enfant@l'hôpital.

Merci pour cette **générosité** et **solidarité** envers les enfants malades, hospitalisés et en situation de handicap que nous accompagnons.



Vous souhaitez nous soutenir ?

Vous pouvez faire un don en cliquant [ici](#). Notre association maintient sa mission auprès des enfants fragilisés uniquement grâce aux dons de particuliers, aux fonds et dotations de mécènes privés.

Je fais un don à L'enfant@l'hôpital

Réduction d'impôts

Vous êtes un particulier : tout don à L'enfant@l'hôpital donne droit à une réduction d'impôt de 66% de vos versements.

Vous êtes une entreprise ou une personne morale : au titre de l'impôt sur les sociétés, tout don à l'association donne droit à une réduction de 60% de vos versements.

Association L'enfant@l'hôpital
4, Rue Gambetta
78600 Le Mesnil-le-Roi

[Nous contacter](#)



